Échapper aux faibles gains

René Morissette et Xuelin Zhang

Un emploi faiblement rémunéré peut constituer un tremplin vers un poste plus rémunérateur. Cependant, des observateurs s'inquiètent du fait que certains travailleurs peuvent occuper un emploi peu rémunéré pendant plusieurs années. Des périodes prolongées de faibles gains peuvent faire courir aux personnes le risque d'une exclusion sociale et limiter leur capacité d'absorber les pertes de revenu ou les dépenses imprévues, tout en restreignant leur possibilité d'accéder à l'autonomie financière. Dépourvues des ressources nécessaires, ces personnes peuvent tarder à se marier, à fonder une famille ou à acheter une maison. Pour ces raisons, la mobilité ascendante (ou l'absence de mobilité) des travailleurs peu rémunérés suscite un intérêt considérable.

Les années 1990 ont été caractérisées par des changements importants dans les régimes d'aide sociale et d'assurance-emploi. Un objectif implicite de ces réformes consistait à inciter plus fortement les travailleurs qui ne participaient que de façon marginale à la vie active (et qui étaient dans bien des cas des personnes peu rémunérées) à chercher du travail. On espérait qu'ils trouveraient un emploi, le conserveraient et deviendraient un jour financièrement autonomes. Cependant, ces changements institutionnels se sont faits dans une période où les gains de nombreux travailleurs peu spécialisés reculaient[1]. Ces travailleurs se sont peut-être trouvés coincés dans la situation difficile qu'était celle de toucher de faibles gains en ayant peu de chances de s'en sortir. Par contre, la hausse du niveau de scolarité peut avoir augmenté leurs chances d'obtenir un salaire plus élevé.

René Morissette et Xuelin Zhang sont au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut joindre René Morissette au (613) 951-3608, Xuelin Zhang au (613) 951-4295 ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Se fondant sur le Fichier longitudinal des travailleurs (FLT) et la banque de Données administratives longitudinales (DAL), le présent article porte sur les chances des employés de quitter le bas de l'échelle salariale ou d'échapper aux faibles gains entre 1983 et 2000 (voir *Sources des données et définitions*). D'autres études sur la question ont été réalisées au début des années 1990 (Drolet et Morissette, 1998) et à la fin des années 1990 (Janz, 2004), mais aucune ne portait sur l'ensemble des deux dernières décennies[2]. De même, on sait peu de choses concernant la mesure dans laquelle certains travailleurs retournent au bas de l'échelle salariale. La présente étude met à profit dans l'examen de ces questions la longue période que couvrent le FLT et la banque DAL. L'analyse de la mobilité ascendante des travailleurs peu rémunérés couvre plusieurs périodes de quatre ans, ce qui permet une comparaison de deux périodes caractérisées par des situations comparables du marché du travail, c'est-à-dire la période de 1985 à 1989 et celle de 1996 à 2000.

L'étude ne tient pas compte des personnes qui peuvent compenser leurs faibles gains par le travail autonome. Toutefois, le travail autonome ne représente pas une option pour bon nombre de travailleurs, qui peuvent ne pas avoir les compétences nécessaires en gestion d'entreprise, éprouver des contraintes en matière d'emprunt, ou considérer que ce mode de travail est stressant ou à risque. C'est pourquoi il importe de déterminer si les travailleurs d'aujourd'hui sont moins susceptibles que leurs prédécesseurs de se tirer d'une situation de faibles gains uniquement par l'entremise d'un emploi rémunéré. Comme on l'a mentionné, des chances réduites d'échapper aux faibles gains entraînent une vulnérabilité financière en cas de perte d'emploi ou de dépenses imprévues, tout en soulevant davantage de questions fondamentales quant au bien-être et au cheminement personnel, comme se marier, avoir des enfants, ou acheter une maison.

Sources des données et définitions

Le **Fichier longitudinal des travailleurs** (FLT) est un échantillon aléatoire formé de 10 % de l'ensemble des travailleurs canadiens. Il incorpore des données tirées de quatre sources : les fichiers de relevés d'emploi (RE) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, les fichiers T1 et T4 de l'Agence du revenu du Canada, et le fichier relatif au Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) de Statistique Canada. Le PALE est un fichier de données longitudinales sur les entreprises canadiennes au niveau des compagnies.

La banque de **Données administratives longitudinales** (DAL) est un échantillon longitudinal contenant des données sur les déclarants à partir de 1982, lesquelles sont calculées à partir du fichier d'impôt annuel fourni par l'Agence du revenu du Canada. Cette banque comporte une multitude de variables démographiques et de variables ayant trait au revenu.

Le FLT enregistre les années d'emploi-personne. Un employé (les travailleurs autonomes étant exclus) occupant cinq emplois dans une année donnée générera cinq observations. Le FLT contient de l'information sur l'âge, le sexe, la province de résidence, les gains annuels, l'employeur, l'industrie, la taille de l'entreprise, le motif de cessation d'emploi (le cas échéant) et le caractère permanent ou temporaire de la cessation d'emploi[3].

Le FLT et la banque DAL peuvent tous deux fournir des données sur les mouvements des gains — à savoir si le travailleur entre dans une période de faibles gains ou en sort — au cours des deux dernières décennies. Ces deux sources présentent trois forces importantes. Premièrement, leur mesure des gains est fondée sur les dossiers fiscaux et est donc assez exacte. Deuxièmement, elles utilisent de très grands échantillons, et troisièmement, elles couvrent de longues périodes, soit actuellement de 1983 à 2000 pour le FLT et de 1982 à 2002 pour la banque DAL.

Cependant, les deux fichiers présentent certaines limites en ce qui concerne l'analyse des *tendances* liées à la mobilité. À la suite de la création du crédit pour taxe fédérale sur les ventes en 1986 et du crédit pour taxe sur les produits et services en 1990, la proportion de personnes produisant une déclaration de revenus T1 a changé. Comme la banque DAL est fondée sur les formulaires T1, elle présente une variation du pourcentage de déclarants touchant de faibles gains (Beach et Finnie, 1998). Plus précisément, elle a vraisemblablement recueilli des données sur un plus grand nombre de travailleurs peu rémunérés après 1986 qu'elle ne le faisait auparavant, ce qui a une incidence sur la comparabilité des tendances dérivées relatives à la mobilité. Le FLT n'est pas touché par ce problème parce qu'il recueille de l'information sur les salaires et traitements annuels à partir des fichiers T4. Toutefois, il ne comporte pas de vérifications ayant trait aux personnes qui changent de numéro d'assurance sociale (NAS) ou qui ont des NAS multiples. Cela pourrait se répercuter sur les estimations de la mobilité ascendante ou descendante étant donné que ces personnes représentent deux travailleurs distincts (ou plus) dans le FLT[4].

Étant donné qu'aucun des deux ensembles de données ne fait ressortir de tendances relatives à la mobilité parfaitement cohérentes, le présent article utilise les deux pour documenter les transitions par rapport à la situation de faibles gains au cours des deux dernières décennies. La plupart des tendances relevées dans le FLT ressortent également à l'examen de la banque DAL.

Le FLT ne permet pas une analyse de la mobilité fondée sur l'ensemble des sources du revenu tiré du marché du travail puisqu'il ne contient pas de renseignements sur le revenu d'un travail autonome. Cependant, il permet d'évaluer la mesure dans laquelle les travailleurs peuvent échapper aux faibles gains grâce à un *emploi rémunéré*, c'est-à-dire en augmentant leur salaire ou leur traitement annuel. Si l'évolution technologique, la concurrence accrue à l'intérieur des industries ou venant de l'étranger, ou l'impartition modifient le comportement des employeurs de sorte que la croissance des emplois bien rémunérés sur le marché intérieur s'en trouve limitée, les possibilités associées à l'emploi rémunéré reculeront et les chances d'échapper aux faibles gains grâce à l'emploi rémunéré fléchiront vraisemblablement.

La procédure en deux étapes que Morissette et Bérubé ont appliquée (1996, Annexe 1) a été utilisée pour choisir dans le FLT un échantillon cohérent au fil du temps. Premièrement, on a exclu les emplois pour lesquels le salaire ou le traitement annuel était de moins de 250 $ en 1975. (En dollars courants, les seuils correspondants s'établissaient à 501 $ en 1983, 645 $ en 1989 et 843 $ en 2001.) On a ensuite calculé les salaires annuels en additionnant les gains tirés de tous les autres emplois occupés au cours d'une année donnée. Les gains comprenaient donc les salaires et traitements annuels tirés des emplois qui ont rapporté au moins 843 $ en 2001. On a alors sélectionné dans la banque DAL uniquement les personnes dont le salaire ou le traitement annuel a été d'au moins 843 $ en 2001.

L'analyse s'est limitée aux employés âgés de 25 à 50 ans. On a exclu les personnes de moins de 25 ans parce que bon nombre d'entre elles n'avaient pas encore achevé la transition des études au travail, et aussi parce que le FLT ne contient pas d'information permettant de déterminer les étudiants à plein temps. Comme on s'intéresse principalement aux tendances relatives à la mobilité avant la retraite, on a exclu les personnes de plus de 50 ans parce que l'analyse se fonde surtout sur des probabilités de transition au cours de périodes de quatre ans. À la fin d'une période, ces personnes auraient 55 ans ou plus, et ni l'un ni l'autre des fichiers ne permet de déterminer quelles personnes prennent une retraite anticipée.

Les **gains** correspondent aux salaires et traitements annuels, et excluent le revenu provenant d'un travail autonome. Les travailleurs ont de faibles gains si leur salaire ou traitement annuel au cours de l'année *t* représente moins de 23 551 $ par année en dollars de 2001. Cela correspond au seuil de faible revenu (SFR) avant impôt pour une famille de deux personnes vivant dans une région urbaine d'au moins un demi-million d'habitants. Les personnes touchant de faibles gains au cours de l'année *t* étaient codées comme ayant quitté le bas de l'échelle salariale ou échappé aux faibles gains au plus tard au cours de l'année *t+4* si leur salaire ou traitement annuel pour l'année *t+4* était au moins 10 % supérieur au SFR de 2001. La marge de 10 % servait à éviter d'inclure les personnes qui n'avaient fait qu'une transition minime en dehors de la situation de faible rémunération. Les travailleurs touchant un faible salaire ou traitement annuel dans l'année *t* qui sont passés à un emploi autonome au cours de l'année *t+4* ne sont pas considérés comme ayant échappé aux faibles gains en raison d'un emploi rémunéré, même si leur revenu d'un emploi autonome dans l'année *t+4* peut leur avoir permis d'excéder le seuil de faibles gains.

Tendances liées à la mobilité ascendante, 1985 à 2000

On pourrait s'attendre à ce que les personnes touchant de faibles gains affichent des tendances plus précaires en matière d'emploi que les autres travailleurs. De fait, quand on les compare avec les employés dont les gains sont supérieurs, elles se trouvent beaucoup moins souvent en situation d'emploi à plein temps toute l'année[5]. Au milieu des années 1990, environ un tiers des personnes qui étaient peu rémunérées travaillaient à plein temps toute l'année, ce qui représentait moins de la moitié de la proportion observée chez les autres travailleurs (tableau 1).

Tableau 1 : Niveau de scolarité et régime de travail des travailleurs peu rémunérés âgés de 25 à 50 ans

	Travailleurs peu rémunérés*		Autres travailleurs	
	1986	1996	1986	1996
Niveau de scolarité		%		
Hommes				
Sans diplôme d'études secondaires	39,7	29,0	25,9	17,3
Diplôme d'études secondaires	15,4	23,6	16,9	23,1
Études postsecondaires	34,1	34,0	39,0	38,2
Diplôme universitaire	10,8	13,4	18,3	21,4
Femmes				
Sans diplôme d'études secondaires	35,5	22,6	17,5	9,6
Diplôme d'études secondaires	20,1	25,9	19,5	21,7
Études postsecondaires	35,5	38,9	41,4	41,5
Diplôme universitaire	8,8	12,7	21,2	27,1
Régime de travail				
Hommes				
Toute l'année, plein temps	31,3	36,1	86,5	87,0
Toute l'année, temps partiel	3,8	5,5	0,9	0,7
Une partie de l'année, plein temps	52,0	45,0	11,5	11,6
Une partie de l'année, temps partiel	13,0	13,4	1,0	0,7
Femmes				
Toute l'année, plein temps	27,0	31,5	83,0	82,6
Toute l'année, temps partiel	16,4	17,3	6,0	6,2
Une partie de l'année, plein temps	29,9	27,0	8,7	8,8
Une partie de l'année, temps partiel	26,6	24,2	2,4	2,3

Source : Recensement de la population
** Travailleurs gagnant moins de 23 551 $ (dollars de 2001).*

Au cours des deux dernières décennies, on a observé des hausses marquées du niveau de scolarité dans la main-d'œuvre. Le niveau de scolarité a augmenté autant chez les personnes peu rémunérées que chez celles dont les gains étaient plus élevés. En 1986, 40 % des travailleurs peu rémunérés de sexe masculin n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. En 1996, cette proportion avait reculé à 29 %. De même, les femmes qui touchaient de faibles gains étaient beaucoup plus scolarisées au milieu des années 1990 qu'au milieu des années 1980.

Étant donné que la probabilité de quitter le bas de l'échelle salariale augmente avec l'instruction (Janz, 2004), l'augmentation du niveau de scolarité devrait avoir amélioré les chances d'échapper aux faibles gains entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990. Cependant, cela a-t-il vraiment été le cas?

Pour les hommes âgés de 30 ans ou plus, la réponse est un non sans équivoque. Pour eux, la probabilité de quitter le bas de l'échelle salariale n'a jamais été nettement plus élevée entre 1996 et 2000 qu'entre 1985 et 1989, deux périodes où le taux de chômage chez les hommes de 25 à 54 ans s'est établi en moyenne à 7,3 % (graphique A). Par exemple, 45 % des travailleurs peu rémunérés de sexe masculin âgés de 30 à 34 ans ont quitté le bas de l'échelle salariale entre 1985 et 1989. Pour la période de 1996 à 2000, cette proportion n'a pas changé de façon notable. Chez les hommes de 25 à 29 ans, les chances d'échapper aux faibles gains ont légèrement augmenté.

Chez les femmes peu rémunérées, seules celles de 25 à 29 ans ont connu une hausse importante de la mobilité ascendante. La probabilité qu'elles quittent le bas de l'échelle salariale s'est accrue d'environ 6 points de pourcentage entre la période de 1985 à 1989 et celle de 1996 à 2000. Les femmes plus âgées ont connu une hausse minime[6].

Par conséquent, même si leur niveau de scolarité a augmenté, les hommes peu rémunérés n'étaient généralement pas plus susceptibles d'échapper aux faibles gains au milieu des années 1990 qu'ils ne l'étaient au milieu des années 1980. La conclusion qui s'impose avec clarté est que la mobilité ascendante chez les hommes peu rémunérés doit avoir diminué, du moins pour certains groupes de scolarité[7].

Les chances des travailleurs d'échapper aux faibles gains ne se sont généralement pas améliorées entre les années 1980 et les années 1990, mais ceux qui y sont parvenus dans les années 1990 ont peut-être bénéficié

Graphique A : Mobilité ascendante des travailleurs peu rémunérés*

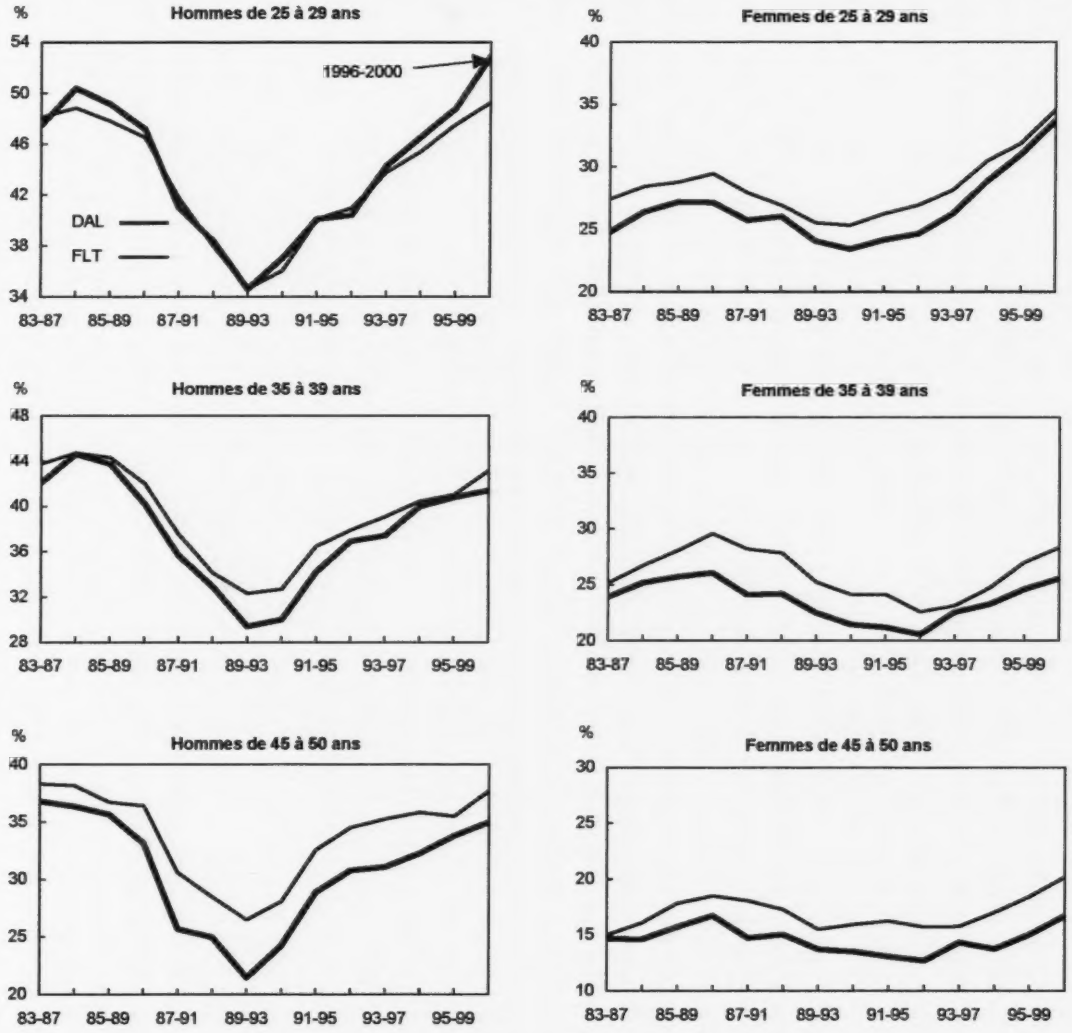

Sources : Fichier longitudinal des travailleurs, banque de Données administratives longitudinales
** Travailleurs ayant de faibles gains (mais positifs) dans l'année t et des gains positifs dans l'année t+4.*

d'une croissance des gains supérieure à celle de leurs homologues dans les années 1980. Les données ne corroborent pas cette affirmation. Même si le revenu d'emploi de ceux qui ont quitté le bas de l'échelle salariale s'est accru considérablement au cours d'une période de quatre ans — généralement de 20 000 dollars ou plus —, la croissance observée pendant la deuxième moitié des années 1990 n'a pas surpassé celle dans la deuxième moitié des années 1980 (tableau 2). Encore une fois, les femmes de 25 à 29 ans font

exception : celles qui ont quitté le bas de l'échelle salariale entre 1996 et 2000 ont vu leurs gains s'accroître d'environ 22 000 dollars, ce qui représente environ 2 000 dollars de plus que ce que leurs homologues ont obtenu entre 1985 et 1989[8].

Facteurs liés à la mobilité ascendante

Entre un tiers et la moitié des travailleurs de sexe masculin ayant touché de faibles gains au cours d'une année donnée avaient échappé à cette situation quatre ans plus tard. Dans le cas des femmes, la proportion variait entre 15 % et 35 %. La probabilité de quitter le bas de l'échelle salariale est procyclique — elle diminue lors des récessions et augmente lors des périodes d'expansion (graphique A). Mais quels travailleurs sont les plus susceptibles de réussir à se tirer de cette situation?

Tant au milieu des années 1980 qu'au milieu des années 1990, les jeunes travailleurs étaient beaucoup plus susceptibles que les travailleurs plus âgés d'échapper aux faibles gains. Par exemple, près de la moitié des hommes de 25 à 29 ans peu rémunérés en 1995 n'étaient plus dans cette situation en 1999. Cependant, cela n'était vrai que pour 35 % des hommes âgés de 45 à 50 ans. La plus grande mobilité chez les jeunes travailleurs traduit sans doute la croissance plus rapide du salaire qui est couramment observée au début d'une carrière.

Dans tous les groupes d'âge, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de quitter le bas de l'échelle salariale. Cela peut être attribuable à un certain nombre de facteurs. Premièrement, les femmes touchent des salaires moins élevés. Deuxièmement, elles sont peut-être surreprésentées dans des professions où l'expérience est faiblement récompensée. Troisièmement, certaines peuvent être des mères seules qui sont réticentes à travailler un plus grand nombre d'heures ou à changer d'employeur[9].

Tableau 2 : Croissance médiane des gains* des travailleurs échappant aux faibles gains

	Âge au début de la période				
	25-29	30-34	35-39	40-44	45-50
Hommes			$		
1985-1989	25 100	25 600	25 900	25 800	25 100
1986-1990	25 400	25 500	26 200	25 600	24 900
1995-1999	24 400	24 000	24 200	24 100	23 800
1996-2000	25 300	24 500	24 300	24 500	24 400
Femmes					
1985-1989	19 800	20 000	20 000	18 800	17 300
1986-1990	19 900	20 000	19 500	19 200	17 500
1995-1999	21 500	20 100	19 500	18 800	17 100
1996-2000	22 200	20 800	20 300	19 400	18 100

Source : Fichier longitudinal des travailleurs
** Valeur médiane de la différence entre les gains annuels dans l'année t+4 et ceux dans l'année t (dollars de 2001).*

Dans les deux périodes, les travailleurs qui avaient conservé le même employeur et ceux qui avaient changé d'employeur avaient à peu près les mêmes chances de quitter le bas de l'échelle salariale, la probabilité s'établissant dans l'ensemble à un peu plus de 40 % pour les hommes (tableau 3). Cependant, le degré de réussite variait considérablement au sein de ces deux catégories. Les hommes ou les femmes qui étaient restés dans une grande entreprise (500 employés ou plus) étaient près de deux fois plus susceptibles que ceux qui étaient restés dans une petite entreprise (moins de 20 employés) d'échapper aux faibles gains. Chez les travailleurs qui avaient changé d'employeur, ceux qui étaient allés travailler dans une entreprise plus grande étaient beaucoup plus susceptibles que ceux qui étaient passés dans une entreprise plus petite de quitter le bas de l'échelle salariale, ce qui n'est pas surprenant puisque les grandes entreprises versent des salaires plus élevés (Morissette, 1993).

Les chances d'échapper aux faibles gains variaient aussi selon l'industrie. La moitié des hommes peu rémunérés qui avaient continué de travailler dans les industries de la fabrication, des services de distribution, des services aux entreprises ou des services publics avaient réussi à se tirer de cette situation après quatre ans. Cette proportion est presque le double de celle de 26 % qui a été enregistrée chez les hommes peu rémunérés qui travaillaient dans les services de consommation. De même, plus du tiers des femmes faiblement rémunérées qui étaient restées dans les industries des services de distribution, des services aux entreprises ou des services publics avaient quitté le bas de l'échelle salariale après quatre ans. En revanche, seulement 11 % de celles qui avaient œuvré dans les services de consommation avaient fait de même.

Tableau 3 : Mobilité ascendante des travailleurs peu rémunérés âgés de 25 à 50 ans, selon certaines caractéristiques*

	Hommes		Femmes	
	1985-1989	1995-1999	1985-1989	1995-1999
	%			
Tous les groupes d'âge	**45,0**	**42,7**	**26,6**	**26,5**
25 à 29 ans	47,8	47,5	28,8	31,9
30 à 34 ans	45,3	43,1	29,5	28,7
35 à 39 ans	44,3	41,0	28,1	27,0
40 à 44 ans	41,5	38,8	23,6	23,2
45 à 50 ans	36,7	35,5	17,9	18,4
Avec le même employeur	44,3	40,5	27,4	25,8
Entreprise de 1 à 19 employés	32,9	29,4	16,4	15,0
Entreprise de 20 à 99 employés	46,2	39,9	21,7	19,5
Entreprise de 100 à 499 employés	48,5	47,0	26,3	28,2
Entreprise de 500 employés ou plus	55,4	53,3	35,0	35,3
Ayant changé d'employeur	45,2	43,5	26,1	27,0
Entreprise plus grande	54,2	51,9	30,3	31,0
Entreprise plus petite	35,9	36,0	19,7	21,1
Entreprise du même groupe de taille	43,1	40,7	26,6	27,0
Dans la même industrie	45,2	41,9	26,7	25,9
1. Primaire et construction	40,5	39,8	21,1	22,4
2. Fabrication	56,1	53,3	26,0	27,4
3. Services de distribution	52,9	50,5	37,9	37,5
4. Services aux entreprises	53,9	51,6	35,2	36,5
5. Services de consommation	30,5	26,3	10,5	10,8
6. Services publics	51,2	49,7	38,4	37,3
Ayant changé d'industrie	44,9	44,0	26,3	28,0
De 1-5 à 6	54,3	54,2	40,3	39,3
De 1-2 à 6	47,8	48,0	30,3	28,2
De 5 à 6	49,6	47,9	29,9	28,7
De 5 à 3-4	46,6	44,7	25,1	27,2
De 1-2 à 3-4	45,9	43,4	28,2	30,3
De 2 à 3-4	49,1	45,7	30,0	29,9
De 1-4 à 5	30,7	27,6	13,3	14,5
Type de cessation d'emploi				
Démission permanente	46,4	46,8	25,6	28,0
Mise à pied permanente	37,2	36,8	16,0	20,4
Autre départ permanent	47,2	43,7	27,8	27,0

Source : Fichier longitudinal des travailleurs

** L'échantillon se rapporte aux travailleurs qui avaient de faibles gains (mais positifs) dans l'année t et des gains positifs dans l'année t+4. Le tableau indique le pourcentage de l'ensemble des travailleurs touchant de faibles gains dans l'année t qui se sont tirés de cette situation dans l'année t+4.*

Parmi les travailleurs qui avaient changé d'industrie, ceux dont le nouvel emploi était dans les services de consommation étaient beaucoup moins susceptibles que les autres d'échapper aux faibles gains. Cela est sans doute le reflet des salaires relativement faibles qui sont versés dans cette industrie. Par contre, les travailleurs qui étaient passés dans les services publics et qui provenaient des autres industries avaient assez bien réussi à se sortir de cette situation.

Un autre facteur qui avait de l'importance était la question de savoir si les travailleurs avaient été mis à pied de façon permanente ou avaient quitté volontairement leur emploi. Comme on pouvait s'y attendre, les travailleurs peu rémunérés qui avaient laissé leur emploi avaient de meilleures chances d'échapper aux faibles gains.

Retour aux faibles gains

Si une proportion importante de travailleurs ont réussi à échapper aux faibles gains au cours d'une période de quatre ans, environ un quart d'entre eux sont retournés au bas de l'échelle quatre ans plus tard (tableau 4). Chose peu surprenante, la probabilité de retourner au bas de l'échelle augmente en période de récession. Par exemple, 35 % des travailleurs peu rémunérés de sexe masculin âgés de 25 à 50 ans qui avaient échappé aux faibles gains entre 1985 et 1989 étaient redescendus au moins une fois au bas de l'échelle entre 1990 et 1993, période qui inclut la récession de 1990 à 1992. En revanche, seulement 24 % de leurs homologues qui avaient échappé aux faibles gains entre 1992 et 1996 étaient retournés au bas de l'échelle entre 1997 et 2000[10].

Quels travailleurs sont les plus susceptibles de revivre une situation de faibles gains? Pour répondre à cette question, on a réalisé des analyses multivariées distinctes pour les hommes et les femmes qui ont échappé aux faibles gains entre 1992 et 1996[11].

La probabilité varie selon l'âge. Les hommes de 35 ans ou plus qui avaient quitté le bas de l'échelle salariale entre 1992 et 1996 étaient au moins 1,2 fois plus susceptibles que ceux de 25 à 29 ans d'y retourner (graphique B). En revanche, les femmes de 30 à 44 ans étaient moins susceptibles de se trouver dans cette situation que celles âgées de 25 à 29 ans. Le niveau de risque relativement élevé qui a été observé chez les femmes de 25 à 29 ans (en 1992) est probablement attribuable en partie au fait que certaines d'entre elles ont quitté leur emploi pour prendre un congé de maternité alors qu'elles avaient de 30 à 34 ans, c'est-à-dire entre 1997 et 2000.

Graphique B : Probabilité relative de revivre une situation de faibles gains — travailleurs échappant aux faibles gains entre 1992 et 1996

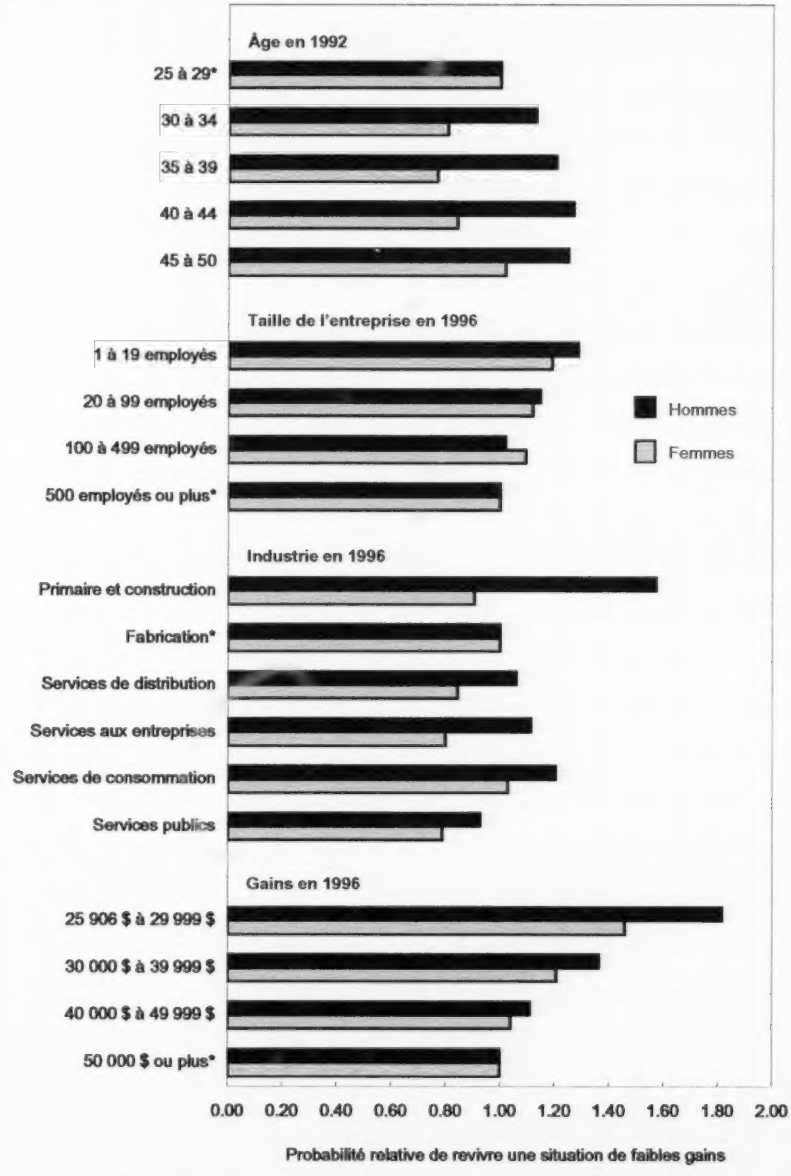

Source : Fichier longitudinal des travailleurs
** Groupe de référence*

La probabilité varie également selon la taille de l'entreprise. Les personnes qui travaillaient dans de petites entreprises étaient au moins 1,2 fois plus susceptibles de retourner au bas de l'échelle que celles au service de grandes entreprises. Cette différence est sans doute attribuable en partie aux taux plus élevés de mises à pied permanentes et de faillites parmi les petites entreprises.

Comme on pouvait s'y attendre, la probabilité de retourner en situation de faibles gains diminue à mesure que le revenu d'emploi augmente. Les employés qui avaient échappé aux faibles gains mais qui gagnaient moins de 30 000 dollars en 1996 couraient un risque beaucoup plus grand — au moins 1,5 fois plus élevé — de revivre une situation de faibles gains que les travailleurs touchant 50 000 dollars ou plus. Cet écart peut s'expliquer en partie au fait que les jeunes travailleurs très scolarisés — bon nombre d'entre eux pouvant gagner 50 000 $ ou plus après avoir échappé aux faibles gains — sont moins susceptibles d'être mis à pied que les autres travailleurs, et donc moins susceptibles de retourner au bas de l'échelle salariale.

Même après la prise en compte de l'âge, de la taille de l'entreprise et des gains, des écarts importants quant au risque de retourner au bas de l'échelle salariale subsistaient entre les industries, tout particulièrement chez les hommes. Ces derniers étaient 1,6 fois plus susceptibles de revivre une situation de faibles gains s'ils travaillaient dans une industrie primaire ou dans la construction que s'ils œuvraient dans le secteur de la fabrication. La différence est vraisemblablement attribuable en partie au caractère saisonnier relativement prononcé

Tableau 4 : Travailleurs revivant une situation de faibles gains*

	Âge au début de la période					
	25-50	25-29	30-34	35-39	40-44	45-50
Hommes			%			
1983-1987	28,2	25,2	26,6	29,9	33,4	36,3
1984-1988	31,3	27,4	31,3	33,1	36,3	41,1
1985-1989	34,7	30,9	33,6	37,9	40,7	43,3
1986-1990	32,3	29,0	30,7	36,3	38,9	38,6
1987-1991	29,3	25,2	29,0	33,9	35,0	37,8
1988-1992	26,8	22,9	25,3	30,9	29,7	41,6
1989-1993	24,6	22,6	23,9	26,1	28,2	29,8
1990-1994	25,1	23,0	23,4	28,0	26,6	33,6
1991-1995	24,9	22,4	26,1	27,1	25,2	28,1
1992-1996	23,5	21,3	23,1	22,9	26,8	28,9
1993-1997	23,1	19,9	24,2	25,1	24,1	26,5
1994-1998	23,2	19,1	24,5	25,4	26,2	26,1
Femmes						
1983-1987	30,4	34,7	27,9	29,2	26,7	31,1
1984-1988	30,7	34,6	29,1	26,2	29,9	34,4
1985-1989	30,9	35,6	29,8	26,6	26,7	35,9
1986-1990	30,5	37,2	28,3	24,6	28,9	31,2
1987-1991	28,0	34,6	26,0	23,7	24,8	27,4
1988-1992	29,0	35,3	26,4	23,2	29,1	29,9
1989-1993	27,5	36,3	23,7	21,6	24,8	29,9
1990-1994	29,6	35,6	28,3	25,1	27,3	30,4
1991-1995	29,1	35,0	27,3	26,0	26,6	28,2
1992-1996	26,9	35,6	22,3	20,8	26,7	27,8
1993-1997	26,6	31,5	26,3	22,5	23,4	28,3
1994-1998	27,0	35,1	23,6	22,3	23,2	30,2

Source : banque de Données administratives longitudinales

** Le tableau indique le pourcentage de travailleurs qui se sont tirés d'une situation de faibles gains au cours d'une période de quatre ans mais qui y sont retournés dans les quatre années suivantes.*

de l'industrie de la construction et aux risques élevés de mises à pied temporaires qui y sont associés. En revanche, les personnes qui travaillaient dans les services publics étaient moins susceptibles que celles du secteur de la fabrication de retourner au bas de l'échelle salariale.

Résumé

Entre un tiers et la moitié des hommes peu rémunérés au cours d'une année donnée avaient réussi à échapper aux faibles gains quatre ans plus tard. Dans le cas des femmes, la proportion variait entre 15 % et 35 %. Les chances de se tirer de cette situation diminuent lors d'une récession et augmentent en période d'expansion. Chose plus importante, malgré une hausse du niveau de scolarité, les personnes peu rémunérées n'étaient généralement pas plus susceptibles d'échapper à leur situation dans les années 1990 que dans les années 1980. En outre, celles qui avaient réussi à quitter le bas de l'échelle salariale n'avaient généralement pas bénéficié d'une croissance supérieure des gains.

Les travailleurs les plus susceptibles de quitter le bas de l'échelle salariale étaient les jeunes, les employés des grandes entreprises, les personnes qui avaient changé d'employeur et celles qui étaient passées dans une entreprise plus grande ou dans les services publics. En revanche, les chances d'échapper aux faibles gains étaient relativement faibles chez les travailleurs âgés de 45 à 50 ans, chez les employés des petites entreprises et chez les personnes qui étaient passées dans une entreprise plus petite ou dans le secteur des services de consommation.

Les personnes qui ont quitté le bas de l'échelle salariale ne sont pas toutes restées au-dessus du seuil de faibles gains. Même dans les périodes d'expansion, au moins un quart des hommes et des femmes qui avaient quitté le bas de l'échelle salariale au cours d'une période de quatre ans y sont retournés au cours de la période suivante. Tout comme l'âge et le revenu d'emploi, la taille de l'entreprise et l'industrie influent sur la probabilité de retourner au bas de l'échelle salariale. Au moins 25 % des travailleurs peu rémunérés qui avaient échappé aux faibles gains sont redescendus au bas de l'échelle salariale, ce qui semble indiquer que bon nombre de personnes peu rémunérées connaissent une instabilité marquée des gains.

Perspective

Notes

1 Entre 1990 et 2000, les hommes nés au Canada qui étaient âgés de 25 à 34 ans, avaient d'un diplôme d'études secondaires et travaillaient à plein temps dans le secteur privé ont vu leurs gains hebdomadaires médians chuter de 11 %. Chez leurs homologues de sexe féminin, la baisse correspondait à 3 %. Ces chiffres sont tirés des recensements de la population de 1991 et de 2001.

2 Morissette et Bérubé (1996) sont les seuls au Canada à avoir déjà essayé d'étudier les tendances liées au fait de se tirer d'une situation de faibles gains. Cependant, comme leur analyse couvrait uniquement la période de 1976 à 1992, elle ne permet pas de comparer les tendances récentes relatives à la mobilité avec celles qui ont été observées dans les années 1980. Par contre, Beach et Finnie (1998) ont utilisé la banque de Données administratives longitudinales pour étudier une question plus générale, à savoir la mesure dans laquelle les travailleurs se situant à divers échelons de la répartition des gains ont connu une mobilité ascendante ou descendante au cours de la période de 1982 à 1994. Utilisant des matrices de transition, ils fournissent des données descriptives concernant la capacité des travailleurs de franchir divers seuils de gains au cours de périodes de 6 ans ou de 12 ans. Contrairement aux études précitées, leur population susceptible de connaître une mobilité ascendante incluait non seulement les travailleurs ayant des gains relativement faibles, mais aussi les travailleurs à rémunération moyenne et ceux dont les gains étaient assez élevés. Ils sont arrivés à la conclusion que la probabilité de mobilité ascendante a diminué chez les hommes mais augmenté chez les femmes entre les années 1980 et le début des années 1990.

3 L'âge, le sexe et la province de résidence sont tirés des fichiers T1. Les salaires et traitements annuels sont tirés des fichiers T4. Les motifs de cessation d'emploi sont tirés des fichiers des RE. L'industrie, la taille de l'entreprise et le caractère permanent d'une cessation d'emploi proviennent du PALE.

4 Beach et Finnie (1998) estiment que les problèmes associés aux numéros d'assurance sociale touchent environ 4 % des personnes dans une année donnée.

5 Comme les données administratives utilisées dans cet article ne fournissent pas de renseignements concernant les semaines travaillées ou les heures travaillées par semaine, il est impossible de déterminer si les personnes qui quittent le bas de l'échelle salariale le font parce qu'elles travaillent un plus grand nombre d'heures par semaine ou un plus grand nombre de semaines par année, ou parce qu'elles gagnent un salaire plus élevé.

6 Ces conclusions valent dans le cas de régressions logistiques après la prise en compte de l'âge, de l'âge au carré, de la province, des gains dans l'année *t*, et d'un vecteur des effets relatifs à la période. Les régressions ont été faites séparément pour les hommes et les femmes dans chaque groupe d'âge.

7 Selon une autre optique, les chances des travailleurs peu rémunérés d'échapper aux faibles gains augmenteraient uniquement si leur niveau de scolarité s'était accru par rapport à celui des autres travailleurs. Cependant, puisque les chances de se tirer de cette situation n'ont pas augmenté chez les hommes peu rémunérés, malgré leur niveau de scolarité accru, la mobilité ascendante doit avoir fléchi dans certaines catégories du niveau de scolarité.

8 Étant donné que ni la banque DAL ni le FLT ne contiennent de renseignements sur les heures de travail, il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle la croissance des gains est attribuable au fait de passer d'un emploi à temps partiel à un emploi à plein temps.

9 Il est possible qu'elles choisissent des emplois à un lieu plus rapproché de la maison ou de l'école, des emplois à temps partiel dont les heures concordent avec les heures d'école des enfants, ou des emplois qui exigent relativement peu d'heures de travail mais offrent peu de possibilités d'avancement.

10 Les travailleurs qui sont retournés en situation de faibles gains sont ceux dont le salaire ou le traitement annuel était positif mais inférieur à 23 551 $ (en dollars de 2001) au moins une fois entre l'année *t+4* et l'année *t+8*.

11 On a procédé à des régressions logistiques distinctes pour ces hommes et ces femmes. La variable dépendante est égale à 1 pour les travailleurs qui sont retournés au bas de l'échelle salariale au moins une fois entre 1997 et 2000, et à 0 pour les autres. Les variables explicatives sont présentées au graphique B. Les probabilités relatives associées à un groupe donné de variables (par exemple, l'âge en 1992) sont calculées en établissant toutes les autres variables explicatives selon leur valeur moyenne.

■ Documents consultés

BEACH, Charles, et Ross FINNIE. « Earnings mobility 1982-1994: Women gaining ground and lower paid males slipping », *Canadian Business Economics*, novembre 1998, vol. 6, n° 4, p. 3 à 25.

DROLET, Marie, et René MORISSETTE. *La mobilité ascendante des bas salariés au Canada : 1993-1995*, n° 75F0002MIF1998007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, série de documents de recherche sur le revenu.

JANZ, Teresa. *Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle*, n°75F0002MIF2004003 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, série de documents de recherche sur le revenu.

MORISSETTE, René. « Canadian jobs and firm size: Do smaller firms pay less? », *Revue canadienne d'économique*, février 1993, vol. 26, n° 1, p. 159 à 174.

MORISSETTE, René, et Charles BÉRUBÉ. *Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada*, n° 11F0019MIF1996094 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1996, n° 94, série de documents de recherche de la Direction des études analytiques.